L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien..........$12 } *payable d'avance.*
Do. trois fois par semaine, $10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 17 AOUT 1840.

CANDIDATS WHIGS
CHOISIS PAR LA CONVENTION NATIONALE.
POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS.
WILLIAM H. HARRISON
DE L'OHIO.
POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS
JOHN TYLER,
DE LA VIRGINIE.
POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.
Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

TICKET WHIG ELECTORAL POUR LA LOUISIANE.

1er. *District*—WM. DE BUYS, d'Orléans.
2d. *District*—JOSEPH BERNARD, d'Est-Bâton-Rouge.
3me. *District*—LŒUFROY BARRAS, de La Fourche.
4me. *District*—JACQUES DUPRÉ, de St. Landry.
5me. *District*—SETH LEWIS, des Rapides.

BANQUE NATIONALE.

Sans Banques, je crois que nous n'avons pas suffisamment de numéraire; sans Banque Nationale, je crains que nous ne puissions avoir une bonne circulation.
(HENRY CLAY.)

II.

Une Banque Nationale est encore indispensable: 1o. pour régulariser le change et maintenir, dans toutes les parties de l'Union, une bonne circulation; 2o. pour prévenir les écarts des Banques locales.

En 1812, la liquidation de la première Banque Nationale a produit une suspension générale de paiemens en espèces.

En 1836, la liquidation de la seconde Banque Nationale a produit le même effet.

En 1812 on a attribué cette suspension des paiemens en espèces à la guerre avec l'Angleterre; mais en 1836, on n'avait pas de guerre à soutenir, on n'avait même nul événement extraordinaire à citer; et il a bien fallu attribuer cet effet à sa véritable cause, c'est-à-dire à l'ancantissement de la Banque Nationale.

Si la guerre, en 1812, avait seule causé la suspension, cette suspension n'aurait duré qu'autant que durait la guerre; car la cause cessant d'agir, l'effet devait cesser aussi.

Il n'en fut rien cependant. La paix fut conclue en 1814 et la reprise n'eut pas lieu. Pour amener cet événement dont tout le monde sentait la nécessité, les législatures des divers Etats de l'Union firent tout ce qu'il était possible de faire, mais en vain; et les années 1815 et 1816 s'écoulèrent sans qu'il fut possible de ramener la circulation à son état normal.

De tels faits doivent faire impression sur tous ceux que n'aveugle pas entièrement l'esprit de parti. Aussi beaucoup de bons citoyens qui jusqu'alors avaient toujours été hostiles à l'établissement d'une Banque Nationale, courbèrent le front devant l'impérieuse nécessité et consentirent à créer une institution de ce genre.

Créée en 1816, la nouvelle Banque Nationale commença ses opérations en janvier 1817, et six mois après, toutes les Banques de l'Union payaient en espèces.

Ainsi ce que n'avaient pu faire en plusieurs années toutes les législatures de l'Union, une Banque Nationale le fit en quelques mois!

La suppression de la seconde Banque Nationale produit une nouvelle suspension, et depuis plus de trois ans tout ce qu'on a pu faire pour amener une reprise *réelle* est demeuré sans effet.

Depuis plus de trois ans nous luttons, comme on a lutté en 1814, 15 et 16, corps à corps, contre la suspension et contre les maux qu'elle entraine, avec la conviction que nous ne réussirons qu'en employant le moyen dont on a fait usage en 1816: la création d'une nouvelle Banque Nationale.

Ainsi, une Banque Nationale est indispensable pour effectuer la reprise des paiemens en espèces, et pour maintenir un bon système de circulation.

L'action régulatrice d'une Banque Nationale est également prouvée par les faits:

En 1792, époque où la première Banque des Etats Unis a été créée avec la sanction de Washington, il y avait dans les Etats Unis ONZE banques locales.

En 1812, époque de l'expiration de la Charte, il y avait 88 banques locales. De sorte que pendant ces vingt années d'existence d'une Banque Nationale, le nombre des Banques locales n'a augmenté que dans la proportion moyenne de QUATRE par an: ce qui n'excède point l'accroissement régulier du commerce et de l'industrie.

En 1816 une seconde Banque Nationale est incorporée, et déjà il y avait 246 banques locales. Il suit de là que pendant ces cinq années où il n'y avait pas de Banque Nationale, l'augmentation des banques locales a eu lieu dans la proportion moyenne de TRENTE SIX par an!

En 1830, le pouvoir a commencé ses attaques contre la Banque Nationale avec un acharnement qui ne laissait à personne de doute sur l'issue de la lutte; il y avait alors 339 banques locales. En 1837, il y en avait déjà 823. Par conséquent de 1816 à 1830, pendant les 14 années de paisible existence de la Banque Nationale, les banques locales n'ont augmenté que dans la proportion moyenne de SIX par an; tandis que pendant les sept années suivantes, où la Banque Nationale n'existait pas de fait, cette proportion s'est élevée à SOIXANTE ET DIX par an!

Il est à remarquer qu'à vingt ans d'intervalle les mêmes causes produisent identiquement les mêmes effets. Ainsi pendant l'existence de la première Banque Nationale l'augmentation des Banques locales a eu lieu dans la proportion moyenne de QUATRE par an; tandis que pendant l'intervalle de temps qui s'est écoulé entre la suppression de la première Banque Nationale et la création de la seconde, cette augmentation a eu lieu dans la proportion de TRENTE SIX par an; pendant les 14 années de paisible existence de la seconde Banque Nationale, il n'y a eu qu'une augmentation moyenne de six banques locales par an, tandis que pendant que les sept années qui ont suivi *l'annullation de fait* de la Banque Nationale, cette augmentation a eu lieu dans la proportion moyenne de SOIXANTE-ET DIX par an!

Dira-t-on encore, en présence de ces faits, qu'une Banque Nationale est impuissante à maintenir les Banques locales dans leur légitime sphère d'action?

Loin de nous obstiner à dire que Van Buren est fédéraliste, nous ne l'avons jamais dit; mais nous avons non seulement dit mais prouvé qu'il *avait fait cause commune* avec les fédéralistes, en votant en 1812 pour pour le candidat fédéral De Witt Clinton.

En réalité, Mr. Van Buren n'est ni fédéraliste, ni républicain, ni locofoco, ni démocrate, il est tout simplement un égoïste ambitieux.

En 1812, il n'y avait que deux candidats: James Madison, candidat démocrate, et De Witt Clinton, candidat fédéraliste: c'est un fait incontestable. Or, Mr. Van Buren en votant pour De Witt Clinton a bien réellement fait cause commune avec les fédéralistes.

Mais, dit-on, "Clinton n'était pas le candidat fédéraliste." En admettant cette hypothèse, on serait forcé d'en inférer, ou que Madison était le candidat des fédéralistes, ou que les fédéralistes n'avaient pas de candidat: deux alternatives également absurdes.

Ainsi, même sans tenir compte du témoignage du général Root et du gouverneur Kinney, il est incontestablement établi que M. Van Buren a fait cause commune avec le parti fédéraliste en 1812, nonobstant la négation d'un journal locofoco.

COUR CRIMINELLE.

James Walker, ou si l'on préfère le Dr. Blair, a été enfin jugé samedi, et ce n'est pas sans peine, je vous assure. Jamais on ne vit sur les bancs de la Cour, accusé plus rétif que celui-là. Le code à la main, il redresse les écarts du juge, répond à l'avocat-général, souffle à ses défenseurs leurs demandes aux témoins—et ses défenseurs sont MM. Cohen et Grymes—et peut-être leur eut-il soufflé leur plaidoyer s'ils en eussent fait. Walker s'imagine tout savoir, depuis la constitution des Etats-Unis jusqu'aux dispositions les moins précises de nos statuts, il n'ignore rien; il invoque tour à tour, avec un aplomb imperturbable, les lois et l'humanité, et sans l'heureuse intervention du juge et de l'avocat-général il en eut appelé à tous les jurisconsultes passés, présents et futurs, pour nous prouver.....quoi? qu'il n'a pas aidé un esclave à quitter le service de son maître... Mais hélas! toute son érudition ne lui a servi à grand chose, si ce n'est à retarder son procès de quelques jours; et ce procès est aujourd'hui terminé.

James Walker était accusé d'avoir aidé, le 13 mai dernier, l'esclave Nelson à s'enfuir du domicile de ses maîtres. Basile Crocker, h. c. l., propriétaire de l'esclave, a comparu devant la Cour. Il a déclaré que le 13 mai Nelson partit de chez lui; que le 26, ayant appris qu'il était en prison à Natchez où il avait été amené par deux hommes blancs qui avaient voulu le vendre et qui étaient eux-mêmes retenus en prison, il se rendit dans cette ville, retira le nègre sans aucune difficulté et le ramena en ville. Mais Crocker ne connaît pas ceux qui lui ont enlevé son esclave; il a seulement entendu prononcer leur nom.

La veuve Louis Dupré f. c. l., second témoin, reconnaît très bien le prévenu et l'esclave Nelson; car Walker a habité pendant près de deux mois dans sa maison, et avant de conduire Nelson à Natchez, il l'a gardé pendant quelque temps en ville où il l'a fait passer pour un esclave arrivé *de son habitation.*

Mr. R. Lagarde connaît le prisonnier et l'esclave Nelson, sous le nom de Robert que Walker lui avait donné. Il habita dans le même ilet que Mme Louis Dupré, à l'encoignure des rues Craps et des Poètes. Plusieurs fois Nelson est allé prendre chez lui divers objets qu'il a payés; et le prévenu lui a dit, il y a plus de deux mois, que Nelson lui appartenait et qu'il l'avait acheté pour une somme qu'il a désignée au témoin, mais que celui-ci ne se rappèle pas.

Joseph Metzlitz connaît l'accusé depuis le 27 avril. Le 13 ou le 14 mai, celui-ci et une autre personne blanche achetèrent, dans le magasin de son père sis rue de la Vieille-Levée, No. 146 1/2, divers habillements pour le nègre Nelson que Walker dit aller envoyer à son habitation.

Le père de Metzlitz dépose dans le même sens que son fils. Il était présent lorsque Walker fit l'acquisition d'habillements, le 13 ou le 14 mai, mais il ne peut pas non plus préciser lequel de ces deux jours elle eut lieu.

Plusieurs témoins à décharge ont été ensuite entendus; mais nous ne saurions relater ici leur témoignage, car ce serait sortir non seulement du procès, mais encore de tout ce qui s'y rattache d'une manière même très éloignée. Nous en sommes en effet encore à nous demander pourquoi la plupart de ces témoins ont été cités.

Les faits, tels qu'ils résultaient des témoignages, étaient si clairs; ils se présentaient au premier aspect sous un point de vue si naturel, que nous croyons que les défenseurs ont jugé qu'il était inutile d'user leur parole pour une cause perdue d'avance. Quoiqu'il en soit, ils se sont abstenus de prendre la parole; l'avocat-général dès lors a renoncé à soutenir l'accusation—car combattre un ennemi mort serait à coup sûr perdre son temps—et l'affaire a été directement soumise au jury, qui à peine entré dans la salle des délibérations en est sorti avec un verdict de culpabilité. En attendant son arrêt, Walker, malgré le sang-froid qu'il a toujours conservé dans les débats, n'a pu cacher une certaine émotion; il n'a pas prononcé un seul mot; mais son regard s'est baissé, ses lèvres ont pris une teinte livide, et pendant qu'on lui mettait les menottes, on pouvait voir sa figure contractée et sur ses traits l'empreinte d'un sombre désespoir.

INTERIEUR.
ELECTIONS.

Nous extrayons des journaux de St. Louis, quelques nouvelles informations sur les élections.

MISSOURI.

PIKE.—Givens et Emerson, candidats Vanocrates sont élus. Le troisième candidat vanocrate sera peut-être aussi élu; mais son élection sera contestée comme illégale.

MARION.—Les trois représentans de l'opposition sont élus. Ce comté donne une majorité de 254 à Clark.

CLARK—Dr. Mitchell, candidat de l'opposition, est élu.

LEWIS.—Ellis, opposition, est élu.

SHELBY—Le candidat de l'opposition est élu.

MONROE.—Les deux candidats de l'opposition sont élus à une grande majorité.

RAILS.—Deux représentans de l'opposition élus.

FRANKLIN.—Les locos ont, assure-t-on, élu tout leur ticket.

On dit que le ticket locofoco avait été élu à LINCOLN et le ticket whig à CRAWFORD.

ILLINOIS.

PEORIA—Représentant de l'opposition élu.

FULTON.—Le candidat de l'opposition avait au départ du courrier un avantage marqué sur son concurrent.

CANTON.—Majorité de l'opposition 60.

BAUKHART.—Majorité de l'opposition 15.

LEWISTON et BERNADOTE.—Majorité probable pour les vanocrates.

WARREN—Le ticket de l'opposition est élu à plus de 150 voix de majorité.

CALHOUN—Le ticket locofoco est, dit-on, élu.

SCOTT.—Un représentant locofoco élu.

PIKE.—On croit que les locofocos ont élu leur ticket.

LASALE—A donné une majorité aux locofocos ainsi que l'an dernier, ainsi que RANDOLPH.

FARWELL—A nommé un sénateur et deux représentans de l'opposition, à une majorité d'environ 400 voix.

SANGAMAN—A élu le ticket entier de l'opposition.

MACOUPIN—Le ticket locofoco est élu.

CASS—Tout le ticket de l'opposition élu.

HANCOCK—A élu le ticket de l'opposition par 400 voix de majorité.

VICTOIRE!!!

Ce qui précède était écrit lorsque nous avons reçu le *Louisville Journal* du 8.

Il résulte des retours dont on trouvera le détail dans la partie anglaise de notre feuille que l'opposition compte déjà une majorité de ONZE MILLE CENT CINQUANTE voix en Kentucky et HUIT MILLE CENT SOIXANTE ET QUATORZE voix dans l'Indiana!

La majorité totale du Kentucky sera d'environ quinze mille et celle de l'Indiana de dix mille, lorsque tous les retours seront connus.

Le triomphe de la bonne cause est désormais assuré.

ALABAMA.—Le nord de l'Alabama est resté fidèle au parti de l'Administration, et les loco-focos ont conservé la supériorité dans la législature; mais que cette supériorité était loin d'être ce qu'elle était il y a un an! Ils comptaient alors une majorité de 46 voix dans la législature; elle n'est plus aujourd'hui que de 12, et il n'a fallu que quelques mois pour opérer ce notable changement! Il nous reste encore trois mois pour arriver aux élections générales et ces trois mois peuvent suffire à compléter la révolution nécessaire pour assurer le triomphe des whigs dans cet Etat. Que les whigs du Midi ne se découragent pas; qu'ils redoublent d'efforts, et leurs généreux exemple finira par entrainer de nombreuses conversions dans les comtés du Nord! La régénération de l'Alabama ne peut pas s'arrêter en aussi bon chemin!

INCROYABLE CATASTROPHE.

L'un des hardis voyageurs qui ont récemment constaté l'existence d'un passage au N. O., M. SIMPSON, vient, dit-on, de mettre fin à sa vie de la manière la plus déplorable. Une lettre publiée par le *Morning Courier and Enquirer* de New-York raconte ce suicide qui a été accompagné de circonstances fort étranges. Du retour à York Factory, le principal établissement de la compagnie de la Baie d'Hudson, M. Simpson et son compagnon M. Dease, se mirent en route pour retourner en Angleterre. Arrivés près du lac Winnipeg, ils ne s'entendirent pas sur la route qu'ils devaient prendre et se séparèrent. M. Dease se dirigea vers le Canada, et M. Simpson, accompagné de MM. Bird et Legros, prit par les lacs pour se rendre à New-York d'où il comptait s'embarquer pour Liverpool. Vers le 20 juin, la petite troupe vint camper sur les bords de la rivière de la Tortue. Depuis le commencement du voyage, M. Simpson avait donné quelques signes d'aliénation mentale; il était tourmenté surtout par l'idée que son compagnon pouvait arriver avant lui en Angleterre et lui ravir l'honneur qui lui revenait de leur découverte commune. Ce jour là, il ne prit aucune nourriture et aucun repos, l'état d'excitation morale où il se trouvait déjà, s'augmenta singulièrement. Au moment de la halte et tandis que les hommes de sa suite s'occupaient des préparatifs du campement, M. Simpson s'élance sur M. Bird et lui décharge un coup de fusil dans la tête; puis il se tourne vers M. Legros et de l'autre coup le blesse mortellement. Au bruit des deux coups de feu, tout le monde accourt et M. Simpson accuse M. Bird et M. Legros d'avoir eu le projet de l'assassiner la nuit même; ce dernier respirait encore, il jure que jamais cet atroce projet n'a été formé; il meurt en protestant encore de son innocence. Ce double meurtre avait effrayé les gens de la suite de M. Simpson; aussi se mirent-ils en garde contre la folie furieuse qui semblait s'être emparée de lui. Vers le matin, ils s'approchèrent de sa tente et la détonation d'un fusil leur fit penser qu'il voulait continuer son œuvre de destruction; afin de l'effrayer, ils tirèrent eux mêmes quelques coups de fusils, puis se rapprochèrent de sa tente avec précaution. Ils y pénétrèrent et trouvèrent leur malheureux commandant baigné dans son sang: il s'était, à ce qu'il paraît fait sauter la cervelle. Les trois victimes de cette horrible tragédie furent enterrées sur le lieu qui en avait été témoin, et le reste de la troupe continua sa route.

Ces détails ont été fournis au Correspondant du *Morning Courier and Enquirer* par M. Wm. A. Aitkin, qui fait le commerce du lac Supérieur. Il y a dans tout ceci un étrange mystère qui ne sera peut-être jamais éclairci. M. Simpson était né en Ecosse et neveu du gouverneur actuel: il avait à peine 28 ans et se faisait remarquer par des connaissances profondes et un aimable caractère; il venait de s'illustrer par une exploration conduite avec beaucoup d'habileté et de constance.

COMMISSAIRES MEXICAINS.—Parmi les passagers à bord de l'*Una* qui est arrivée de Vera-Cruz à New-York, se trouvaient Don Pedro F. del Castillo, Joaquin V. de Leonet Lobas Pallacio, commissaires nommés conformément au traité conclu récemment entre les Etats Unis et le Mexique.

FRONTIERES DU N. E.—Le professeur *Cleaveland*, l'un des commissaires nommés par le Président, n'a pas accepté; ce qui apportera encore quelques retards dans la solution de la question.

MAINE.—Une Convention Whig du district qui comprend les comtés de Sommers et de Kennebec, s'est assemblée à Belgarde dans les premiers jours de ce mois afin de procéder à l'élection d'un candidat. L'honorable GEORGE EVANS, représentant actuel, a été unanimement élu.

Le Commodore ELLIOT a été condamné, on se le rappelle, à la privation de ses fonctions pendant quatre ans. Le président avait, dit-on, commué la peine pécuniaire: le Commodore privé de son grade, n'en devait pas moins toucher les appointemens. Ceci n'est pas tout-à-fait vrai; cet officier ne les touchera que pendant les deux premières années de sa suspension.

Le sénateur TALLMADGE vient d'attaquer en diffamation l'*Evening Post* de New-York et le *Globe* de Washington. Nous verrons comment ces deux organes de l'administration soutiendront devant la justice leurs calomnieuses allégations.

MASSACHUSETTS.—Sur 307 villes que possède cet état, six seulement ont une population qui dépasse 10,000 âmes: Boston, 83,979; Lowell, 20981; Salem, 15,103; New-Bedford, 12,565; Springfield, 11,013, Charlestown, 10,872. Les autres, d'après le recensement actuel, ont une population moyenne de mille à trois mille âmes. Les habitans se trouvent répartis d'une manière à peu près égale sur tout le territoire, et dans les meilleures conditions possibles pour prospérer.

CONNECTICUT.—Hartford et New Haven, ces deux capitales du Connecticut, ont suivi depuis le commencement du siècle une marche ascendante fort remarquable; toutes deux ont plus que doublé leur population. Hartford, qui en 1800 comptait 5,347 habitans, en a aujourd'hui 12,793; New Haven a été plus rapidement encore et de 5,175, est arrivé à 14,363. New Haven est aujourd'hui la ville la plus peuplée du Connecticut.

PAQUEBOTS D'ANGLETERRE ET DE FRANCE.

Les paquebots suivants sont attendus à New York—Du Havre, l'Utica, qui a dû partir le 20 juin; le Silvie de Grasse, 8 juillet—De Liverpool le Sheridan, 13 juillet; le Stephen Whitney 1er juillet; le Roscoe 25 juin—De Londres le Montreal, 1er juillet, le Gladiator, 10 do.

Parmi les batiments frappés de la foudre dans le dernier orage qui a éclaté à New York, figure le navire de l'Iman de Mascat, la *Sultanée*, qui venait d'être mis tout à neuf, dans l'arsenal de New York, aux frais du gouvernement américain, et qui était sur le point de partir avec les présents, envoyés à l'Iman par M. Van Buren. Deux de ses mâts ont été légèrement endommagés, et les cadeaux américains ont échappé par miracle à une entière déconfiture. La *Sultanée* a été réparée de nouveau, mais son équipage en turban a pris la clef des champs, et la police américaine est à la recherche des fugitifs. Hier, on n'en avait retrouvé qu'un. (*Courrier des E. U.*)

AVIS AUX ORLEANAIS.

Décidément *Fanny Elssler* demeure en Amérique elle a pris cette résolution avant même d'avoir reçu une réponse à la demande de congé qu'elle avait adressée à l'administration de l'opéra, parcequ'elle n'a plus besoin du consentement de cette administration. Son engagement n'était fait qu'avec M. Duponchel et devait cesser avec lui; or, par un heureux hazard il vient d'arriver que M. Duponchel a cédé la direction de l'Académie Royale de musique à MM Aguado et Léon Pillet, ce qui rend à Fanny Elssler toute sa liberté. Il est donc probable que, l'hiver prochain, elle ira saluer le sud, et la Nouvelle Orléans et la Havane la verront tour à tour. Nous leur annonçons cette joyeuse nouvelle, et nous espérons que le théâtre français de la Nouvelle Orléans cherchera à avoir sa part de cette bonne fortune. Fanny Elssler n'a point encore traité avec le directeur du théâtre St Charles. (*Idem.*)

PHILADELPHIE s'est émue en se voyant omise dans toutes les combinaisons des steamships européens. Ses négocians se sont réunis, et ont décidé qu'ils construiraient eux-mêmes un steamship, de dimensions supérieures à toutes celles déjà connues, pour faire le trajet régulier de Philadelphie à Liverpool. Malheureusement ce n'est pas la première fois que de pareils meetings ont eu lieu, et jusqu'à présent qu'en est il résulté?.... (*Idem.*)

EXTERIEUR.

YUCATAN—*Le Patsey B. Blount* a apporté à N. Y., les journaux de Balise jusqu'au 11 juin. L'exportation de l'acajou de Honduras est estimée pour la saison à 7,740,000 pieds, dont un demi million pour les Etats Unis et le reste pour l'Angleterre. L'état sanitaire de la Balise était fort peu satisfaisant. Depuis la fuite du général Morazan, la République de Guatemala est tranquille.

Par le brick *Una*, arrivé à New York le 6, venant de Vera Cruz, nous apprenons que l'affaire des étrangers (Américains et Anglais) arrêtés en Californie et conduits à Tepic, près Mazatlan, allait donner lieu à une enquête devant les Consuls Anglais et Américains.

DERNIERES DATES

New York..........aout 7		Liverpool........juil. 3	
Boston.............aout 6		Londres..........juil. 7	
Philadelphie.....aout 7		Havre.............juin 30	
Washington.......aout 7		Paris...............juil. 2	
Baltimore........aout 8		Bordeaux.........juin 26	
Charleston.......aout 11		Madrid.............juin 20	
Vera-Cruz........juin 29		Cadix...............juin 16	
Tampico..........aout 1		Havane.............aout 10	
Mexico............juil. 27		Houston...........aout 10	

COMMERCIAL.

MARCHÉ MONÉTAIRE.
Nouvelle-Orléans, 14 aout 1840.

Espèces	5 @ 6	pour cent prime	
Billets de Banque des E.U.	2½ @ 3	do.	
Notes de la Tresorerie....	6 @ 7	do.	
Souverains	$4 10	@ $5 20.	
Doublons Espagnols	17	@ 17 37½	
do Mexicains	16 37½	@ 16 62½.	
Or Américain	7 @ 8	pour cent prime	

Correspondance particulière de l'Abeille.
BALTIMORE le 8 août 1840.

Le cour sur les traites d'Angleterre se maintient à 8 1/2 pour cent de prime.

COTON—Une vente de 72 balles Georgie a été effectuée à 11 cents et un lot Louisiane à 11 1/2 cents.

FARINE—Quelques partis de la nouvelle récolte ont été enlevé des magasins à $4 25, et celle de la récolte de l'année dernière de $4 12 1/2 à $5 18 3/4, City Mills est demandé à $4 50, il se fait quelques affaires. La nouvelle récolte de Susquehanna est maintenant rare à $5 25.

SUCRE—200 boucauts de Porto Rico se sont vendus à l'encan de $7 15 à 8 40. Hier 99 boucauts de Porto Rico d'une autre cargaison se sont vendus de $6 65 à $7 85.

TABAC—Il y a eu de très fortes demandes en qualité mitoyenne de Maryland, mais le stock de cette qualité est très faible. Il n'y a eu que peu d'affaires en tabac de l'Ohio. 200 boucauts se sont vendus hier aux prix portés dans nos dernières côtes; savoir inférieur et commun de $4 à $4 50, mitoyenne $5, bon de $5 50 à 6 50, bon de $7 à 8 et bon jaune de $7 50 à $10.

BOSTON le 5 août.

Le peu d'arrivage a excité une augmentation de prix du maïs. Le marché à la farine est calme, les prix ne varient pas. Le coton se maintient ferme; 300 balles de la Nouvelle Orléans pour entrer en fabrique ont été vendues à 10 1/2 cents à 6 mois de crédit. Le sucre est toujours en bonne demande.

MOBILE le 15 août.

Le coton a baissé d'environ 1/4 de cent et le stock en est petit. On attribue cette baisse de prix aux faux peu élevé où se trouve maintenant l'argent. Les arrivages de cette semaine s'élèvent à environ 670 balles. Quant aux produits de l'ouest et aux provisions, etc., il n'y a pas de grands changements excepté toute fois dans la farine dont le prix est maintenant tombé de $4 à 8 1/2 par baril.

PORT AU PRINCE le 21 juillet 1840.

Les provisions sont rares—Farine $26; porc $17; bœuf $35; café $16; bois de Campeche de $9 1/2 à 10; argent 200 pour cent; doublons espagnols de $48 à 49 1/2.

MATANZAS le 4 août.

Marché—Sucre mêlé de 6 1/2 à 10 1/2, de 7 à 11 réaux par arrobe, inférieur 5 1/2 à 9 1/2, 6 1/4 à 9 3/4. Blanc de 10 à 11, concassé de 7 à 7 inférieur de 5 1/2 à 5 3/4. Café 1re qualité de $7 75 à 9 50 par quintal; 2de. qualité de $6 75 à 7 50 triage de $5 à 6 50.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire St. Mary, Foster, New York, P Laidlaw
Panthea, Ashby, do A Cohen
Logan, Woodbury, Havre, do
Brick Krembila, Blaney, Havane, S & J P Whitney
Caraboo, Holsey, Havane, J W Zacharie & co
Goel. Byron, Whitt, Matamoras, D Goldsmith
Wm. Seymour, Gardner, New York, W T Tompkins & co

ARRIVES

Bateau de remorque Pilot, Davis, venant de la Passe Nord Est.

Bateau de remorque Lion, Riddle, des Passes.

Navire Mozart, Welch, du Havre, 26 juin, à L Millaudon, avec un chargement de marchandises sèches, &c. consignées à V David, Hathaway, C Dumonte, Pinard, G Mahon, V Menges, Dolhonde, Ducongé, L Pille, Hagedorn & Cramer, Toole & Barrière, J Vairin & co, J Albert, J P Bonnet, Vignaud, L Bernard, A Moret, Wagner & co, F Paret, Rivolet, Jonas Frères, Barbet, A Maurain, Blanchard, Eimer & co, A Welch et autres.—Passagers, J B Rings, Rivolet et sa dame et 26 dans l'entrepont.

Barque Eleanor, Pemberton, de Liverpool, 5 juin, à Boettin, Cally & co.

Brick Mary Ann, Thompson, de la Havane, 5 courant, à F de Lizardi & co.

Goel Sabine, Young, de Matance, 5 courant.

Goel. Montezuma, Howland, de Sisal.

Goel. Signal, Young, de Boston.

Steamer Flying Dutchman, Phillips, de Cincinnati.

Osage, Cox, de S. Louis.

Georgia, Wallader, de Cincinnati.

Baton Rouge, Hooper, de Baton Rouge.

John Armstrong, Streck, de Fields Mill.

MEMORANDA.

Le navire Denmark et le brick esp. Ferali ont fait en mer.

La barque Moss Castle de Liverpool était à l'ancre en dedans de la barre à la Passe N. E.

A New York, 7 août, brick Amaranth, McNear; goel. Mooundraie, Conrose; & brick O C Raymond, Park.

A Portsmouth, 5 août, barque Ste. Hélène, France.

A Philadelphie, 5, barque Joséphine.

A Baltimore, 6, brick Lime Rock, Fales.

A Boston, 5, brick William, McNear; brick Osceola, Toboy; nav. Kentucky, Cutter.

A New York pour ce port, le 7 août, brick Lakawana, Benedict.

A Boston, 6 août, navire Riga, Williams, devant partir le 8.

Expédié à Philadelphie pour ce port, 7, brick Seaman, Soulé.

Expédié à Boston pour ce port, 5 août, brick Rogers, [illegible]

[illegible]

OPINIONS COMPARÉES DE HARRISON ET DE VAN BUREN RELATIVEMENT A L'ABOLITIONISME.

GÉNÉRAL HARRISON.	M. VAN BUREN.
En décembre 1809, étant gouverneur de l'Indiana, il approuve des pétitions ayant pour but de faire *suspendre* l'ordonnance de 1787 qui prohibait l'esclavage.	Il commence sa carrière politique en 1820, par donner son approbation, comme sénateur de l'Etat de New York, à la résolution suivante:
En 1819, il vote, comme membre de la Chambre des Représentans au Congrès, contre la clause qui faisait de l'émancipation dans le Missouri et l'Arkansas une condition d'admission dans l'Union; c'est-à-dire qu'il vote pour l'admission pure et simple sans imposer l'obligation d'abolir l'esclavage.	"Attendu que toute extension ulterieure de l'esclavage dans les Etats Unis est un sujet de la plus haute importance pour cet Etat; et attendu que nous considérons l'esclavage comme un mal déplorable, et que dans notre opinion on doit lui opposer toutes les barrières que peut fournir la constitution pour prévenir son extension; et que comme la Constitution des Etats Unis donne clairement au congrès le droit d'exiger des nouveaux Etats qui ne sont pas compris dans le territoire originaire de l'Union, la prohibition de l'esclavage comme condition de leur admission dans l'Union—
Sur cette question importante du Missouri, il s'est rangé avec les membres du Sud pour résister aux abolitionistes qui voulaient n'admettre les nouveaux Etats qu'à la condition d'effacer l'esclavage de leur constitution. Et ce fut ce vote anti-abolitioniste qui empêcha sa réélection.	"C'est pourquoi il est:
En 1822, il termina ainsi son adresse à ses constituans:	"Résolu que nos sénateurs soient *instruits* et que nos représentans soient requis de s'opposer à l'admission, dans l'Union, d'aucun Etat ou territoire, sans faire de la prohibition de l'esclavage une condition absolue d'admission."
"En résumé, concitoyens, notre ligne de conduite est tracée par l'humanité et le devoir. Nous ne pouvons émanciper les esclaves des autres Etats sans leur consentement."	Ainsi il a été d'opinion que le Missouri ne devait pas être admis dans l'Union parceque c'était un Etat à esclaves: ce qui était aussi l'opinion des abolitionistes.
En 1833, dans un discours prononcé à Cheviot, on trouve ces paroles remarquables qui résument son opinion à cet égard.	En 1821, étant alors membre d'une convention de l'Etat de New York chargée d'amender la constitution; il parla et vota pour donner le droit de suffrage aux nègres libres.
"La discussion du sujet de l'abolition dans les Etats libres, est également nuisible aux esclaves et à leurs maîtres et CETTE DISCUSSION EST CONTRAIRE AUX PRINCIPES DE LA CONSTITUTION."	En 1822, il vote dans le Sénat des Etats-Unis pour restreindre l'introduction des esclaves dans le territoire des Florides.
En 1836, dans une lettre à M. Thomas Sloo de cette ville, le général Harrison disait.	En 1836, il dit avec le style tortueux qu'il lui est particulier.
"Je ne crois pas que le congrès puisse abolir l'esclavage dans les Etats, *ni interfere* EN AUCUNE MANIÈRE *dans les droits de propriété des citoyens* excepté sur la demande de des Etats qui voudraient se débarasser de leurs esclaves moyennant compensation, mais non autrement. Ces opinions sont du reste celles de Jefferson et de Madison."	Je ne croirais pas, d'après les lumières dont je me suis entouré, pouvoir en conscience prononcer que le congrès n'a pas le droit d'intervenir dans la question de l'esclavage ou d'abolir l'esclavage dans le district de Columbie.
"Je ne crois pas, ajoute-t-il, que le congrès puisse abolir l'esclavage dans le district de Columbie sans le consentement de la Virginie, du Maryland et des citoyens du district."	

En présence de ces FAITS, dont personne ne saurait contester l'exactitude, le doute est impossible: M. Van Buren est le candidat négrophile.

AVIS.

QUOIQU'IL soit pénible d'entretenir le public de ses affaires particulières, je crois qu'il est de mon devoir de dénoncer le fait suivant qui porte un grand préjudice à mes intérêts.

Dans le mois de mai (26) de l'année 1838, je fis un marché avec Mr M Rouzan, pour lui vendre (*à reméré*) vingt cinq pieds de face à la rue des Grands Hommes, avec les bâtisses, dit lot de terre étant la moitié d'un terrain appartenant à Héloïse Harang, et faisant partie de deux terrains indivis, formant la propriété de la susdite Héloïse Harang et Antoine Benjamin: le dit morceau de terre vendu au dit sieur Rouzan, pour la somme de quinze cents piastres comptant. Les conditions arretées, je me rendis chez Mr. Amedée Ducatel, notaire public, et je signai l'acte sans balancer; mais l'argent n'étant point compté sur la table, le dit sieur notaire observa à M. Rouzan, qu'il y avait une hypothèque de huit cents piastres, dont il prendrait la réversion, mais qu'il lui fallait me payer de suite la balance de sept cents piastres. Cette juste observation ne plaisant pas à l'acquéreur, il me dit à haute voix de le suivre, et qu'il me payerait; mais arrivé chez lui il ne me donna que six cents piastres dont je lui fis un reçu, m'avoua qu'il était gêné et me renvoya au lendemain pour les cinq cents piastres qu'il restait me devoir. Ayant toute confiance en lui, je n'osai pas lui demander son billet, de peur de paraître méfiant; et je retournai différentes fois, mais toujours en vain; et malheureusement pour moi la maladie qui mit fin à sa carrière le prit dans cet intervalle, et il succomba sans qu'il m'ait été possible de pénétrer à son lit, pour lui parler de cette dette sacrée; qu'il aurait probablement acquittée. Ainsi le sort a voulu qu'il soit mort, sans terminer cette affaire.

Cette même propriété appartient aujourd'hui à Mr. L. Ferrand, mais je déclare à la face du ciel, que je n'ai jamais reçu ces 600 piastres qui me sont légitimement dûes sur ce morceau de terrain indivis, je proteste contre tout ce qui serait contraire à mes intérêts, en conservant mes droits pour les faire valoir en temps et lieux.
17 août 6f. JH. AGUILAR.

On peut se procurer le dictionnaire des chiones français et anglais chez Mr. Lelièvre, encoignure des rues Royale et Ste Anne, chez Wm. McKean, encoignure Commune et du Camp, MM. Norman, Steel et Co. rue du Camp, et J. J. Haswell et Co. rue du Camp. 17 août—1

CAFÉ de la Havane.—350 sacs en magasin et à vendre par R. GRONING & Co. 17 aout

TOILE D'EMBALLAGE Forte d'Ecosse, en magasin et à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 17 aout 50 rue du Camp.

SEL—1300 sacs sel fin et gros de Liverpool, en débarquement du trois-mâts Nonantum et à vendre par 17 aout ALEX. PARK, 91, rue de la Commune.

ETOFFES DU PAYS.—Les soussignés reçoivent maintenant et offrent à vendre un assortiment d'étoffes blanches et écrues du pays et de coutils bleus. 17 aout R. & S. CURELL, 18, rue Bienville.

HUILE de Castor—300 barils à vendre par MAHARD & BROTHERS, 17 aout 38, Nlle Levée.

ESPRIT DE VIN—10 barils à vendre à bas prix par MAHARD & BROTHERS, 17 aout 38, Nlle. Levée.

WHISKEY—150 barils whiskey rectifié, à vendre par MAHARD & BROTHERS, 17 aout 38, Nlle. Levée.

FARINE—100 barils farine fraîche, à peine reçus, à vendre par MAHARD & BROTHERS, 17 aout 38, Nlle. Levée.

PORC—100 barils clair, 100 do mess, 20 1-2 barils do. et 150 prime, à vendre par 17 aout MAHARD & BROTHERS, 38, Nlle. Levée.

DAMEJEANNES récemment arrivées du Havre, à vendre par BLANCHARD, EIMER & CO. 17 aout 26, Bienville.

BOTTES Fines de Paris—Les soussignés ont à vendre un assortiment de Bottes fines de Paris, provenant des derniers arrivages. 17 aout BLANCHARD, EIMER & Co.

TRAITES sur New York à vendre par O. H. MIESSEGAES, 17 at 43, rue Bienville.

MAIS & AVOINE—500 sacs maïs, 50 do. avoine, à vendre par J. VAIRIN & Co. 17 at

WHISKEY—400 barils whiskey rectifié, 24 do. do. Commun, à vendre par J. VAIRIN & Co. 17 at

LARD—60 boucauts plats cuits de Cincinnati à vendre par MAHARD & BROTHERS, 17 at 38, Nouvelle Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—Regalias, imperiales, canones, trabucos, bayonetas et d'autres sortes, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 17 at 32, Vieille-Levée.

CONSERVES ALIMENTAIRES préparées par J. Colin à Nantes.—Les soussignés ont à vendre un assortiment complet de conserves provenant des derniers arrivages, il se compose de Pates de Gibiers et de truffes assorties:
Conserves de Gibiers avec légumes;
Cèpes à l'huile en boites et 1/2 boites,
Petits Pois accomodés do do;
Fèves do do do;
Haricots verts, truffes, purées, &c.
Sardines à l'huile en boites et 1/2 boites,
au beurre do do,
Champignons
BLANCHARD, EIMER & CO. 17 aout 26, rue Bienville.

ARTICLES pour la saison d'été—
Fruits au jus conservés de la fabrique de J. Colin, de Nantes,
50 caisses Fruits au jus assorties par 24 bouteilles chaque.
15 do do 12 do
20 do Fraises au jus de 24 bouteilles;
20 do do 12 do;
A vendre par BLANCHARD, EIMER & Co, 17 aout 26, Bienville.

ANISETTE de Bordeaux et Liqueurs fines—
6 caisses contenant 300 paniers anisette ordinaire;
4 do do 200 do do fine;
4 do do Liqueurs fines assorties;
2 do do do assorties surfins;
A vendre à prix modéré par BLANCHARD, EIMER & CO, 17 aout 26, Bienville.

VINS DE CHAMPAGNE.—La maison Lambert & Co. d'Avize, reconnue depuis plusieurs années pour la supériorité de ses vins de Champagne rosé mousseux a un bel assortiment, dans nos magasins que nous offrons de vendre avec toute garantie de son *excellente* qualité et à prix modéré. BLANCHARD, EIMER & Co., 17 at 26, Bienville.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orleans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent, salut: —Attendu que Pierre Edmond Mader, de cette ville, ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette Cour, ou la dite vente fut enregistrée le 2lème. jour de juillet de l'année 1840, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes autres personnes intéressées sont par ces présentes, sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre quelconque, de faire voir dans trente jours, à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif susdit, le 19ème. jour de juin de l'année 1840, en vertu d'un writ de saisie et vente lancé par cette Cour, le 6 mai de l'année 1840, dans l'affaire de Pierre-Edmond Mader et Victoire Azélie Smith, son épouse, contre la veuve Isabelle F. Fox, No. 10,298, du Docket de cette Cour, et à laquelle vente le dit Pierre Edmond Mader s'est rendu acquéreur pour le prix de $9,100 payable comptant.

Description de la Propriété d'après le Transfert Judiciaire.

Un Lot de Terre avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent dans le faubourg Lafourse, dans l'ilet compris entre les rues des Nayades, Apollon, Erato et Clio, et désigné par le no. 1, dans l'ilet no. quatre-vingt trois, sur le plan du dit faubourg, ayant mesure anglaise, cinquante pieds de face à la rue des Nayades, sur cent vingt-six pieds de profondeur, et face à la rue Erato. Et aussi un lot de terre contigu au lot ci-dessus décrit et ayant mesure anglaise, quarante pieds de face à la rue des Nayades, et s'étendant dans la profondeur, entre des lignes parallèles, cent vingt-sept pieds dix pouces.

[L. S.] Donné sous ma main, et le sceau de cette Cour, Bureau du Greffier, N. Orléans, le 15 août 1840,
LOUIS R. COURTIN,
17 août—3,en 30j Dép. Greffier.

NEGRE MARRON.

AVIS.—Est parti marron de chez le soussigné, jeudi 13 courant, dans la paroisse St. Jacques, un jeune nègre de 19 ou 20 ans, nommé ADAMS, teint très noir, taille de 5 pieds 3 ou 4 pouces. Il avait le jour de sa disparution, un pantalon blanc, un habit bleu et un chapeau à petits bords et à poil.

La personne qui l'arrêtera est priée de le mettre à la geôle de la Nlle. Orléans ou dans toute autre geôle de cet Etat, pour le compte de qui il appartiendra.
J. B. LEVEQUE,
17 août—1 Paroisse St. Jacques, près du Couvent.

IL a été trouvé samedi dernier, au soir, un CHEVAL couleur alezan, marqué L R à la cuisse gauche, une petite étoile au front, une raie de mulet sur le dos; il est âgé de 5 à 6 ans. Le propriétaire pourra le réclamer en payant les frais qu'il aura occasionnés, rue Dauphine, No. 227, chez Mr. Augier. 17 août—3.

IL a été perdu depuis deux semaines, un gros chien de Terre Neuve appelé Dash.
Cet avis est pour prévenir celui qui l'a trouvé qu'il a été vu par un de mes nègres avec lui; et que s'il n'est pas rendu immédiatement il s'expose à bien de désagréments. S'adresser au no. 36, rue du Camp. 17 août—1

Le navire NONANTUM, de Liverpool, est en déchargement vis-à-vis la Pointe à Coton d'Orléans. Les personnes qui ont des marchandises à bord sont priées de venir les recevoir après être préalablement munies de leurs permis de débarquement.
G. GREEN & BRO.,
17 août 36, rue du Camp.

LE soussigné, à compter de ce jour, a vendu son intérêt dans le commerce de grocerie à Messrs. Walton & Cochayne, qui à l'avenir continueront le même genre d'affaires à l'ancien magasin Nos. 28 et 30, Nlle. Levée.
Nouvelle-Orléans, 7 août 1840.
R. T. LAWRENCE.
10 août—3

Succession de Th. Fréret...

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION DE THOMAS C. CASH.—Mardi, le huit Septembre, à 1 heure P. M. il sera vendu à la Salle des Bains de la Bourse St.-Louis, faisant face à la rue St.-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un jugement rendu par l'honorable Cour des Preuves, en date du 25 Juillet 1840, dans la succession de Thomas C. Cash, intitulé: "Francisco de Lizardi et al. vs. la succession de Thomas C. Cash" et signé le 3 août 1840, la propriété foncière ci-après décrite, pour compte de la succession de Thos. C. Cash, décédé.

PROPRIETÉ FONCIÈRE.

Les trois huitièmes indivis d'un certain carré ou ilet de terre situé dans le faubourg Annonciation, au-dessus de cette ville, formant une partie du faubourg Lacourse et désigné sous le numéro soixante-six au plan du dit faubourg, fait par Barthélemy Lafon et déposé en l'étude de Pierre Pedesclaux, ex-notaire de cette ville, et aujourd'hui l'étude de Louis T. Caire, notaire en cette ville; le dit carré de terre contenant quatorze lots, autrefois numérotés de un à quatorze inclusivement, et formant treize lots réguliers, compris entre les rues Nayades, Euterpe, Pritanée et Polymnie, avec toutes ses dépendances, améliorations, droits, privilèges, &c. &c. &c. Le dit carré de terre appartient à Miguel de Lizardi—Francisco de Lizardi—Manuel Julian de Lizardi pour l'avoir acquis de John Longpré, en vertu d'un acte de vente au rapport de Octave de Armas, notaire, en date du 14 Mars 1833—Et le dit John Longpré était devenu acquéreur de la dite propriété, pour l'avoir achetée de MM. Amory, Callender & Co., par acte passé devant Marc Lafitte, alors notaire en cette ville, en date du 16 avril 1819.

Conditions.—Comptant.

N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant J. B. Marks, not. pub. W. F. C. DUPLESSIS, Régistrer des Testaments.

Succession de Jean-Baptiste Desdunes, fils.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS.

MERCREDI, deux Septembre 1840, à 1 heure P. M. à la Salle des Bains, de la Bourse St. Louis, faisant face à la rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'Honorable Juge de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 30 juillet 1840, il sera vendu pour le compte de la succession de feu Jean-Baptiste Desdunes fils, les propriétés foncières et les esclaves ci-après:

PROPRIETES FONCIERES.

1o. Le tiers indivis d'un terrain, situé en cette ville, rue Condé entre les rues St. Philippe et des Ursulines, ayant mesure française, trente sept pieds, quatre pouces de face à la dite rue Condé, sur cent vingt pieds de profondeur; mais ayant ainsi qu'on le verra par le détail ci-après, une certaine profondeur, un peu moins de largeur que sur la ligne de face à la rue et sur la ligne de fond qui ont toutes deux, trente sept pieds, quatre pouces. Ce lot de terre se compose de deux morceaux, l'un de trente cinq pieds français de face à la dite rue Condé, sur cent vingt pieds de profondeur et tient à ce fonds le premier, avec lequel il fait un tout; le dit second morceau ayant deux pieds quatre pouces français de face à la dite rue Condé, et continuant sur cette largeur jusqu'à une profondeur de cinquante neuf pieds français, point auquel le mur de la maison voisine retrécit le dit morceau de terre sur toute la longueur du dit mur, qui est de trente deux pieds, quatre pouces et demi, point à partir duquel le dit morceau de terre reprend sa largeur primitive sur tout le surplus de la ligne, qui est de vingt huit pieds, sept pouces et demi, ce qui complète les cent vingt pieds de profondeur; ensemble le tiers indivis de la maison et de tous les édifices qui existent sur le dit lot de terre.

Conditions—Un dixième comptant, et la balance en trois paiemens égaux de six, douze et dix huit mois.

2o. Deux terrains situés au faubourg Tremé, désignés par les Nos. sept et huit de l'ilet no. cinquante six, sur le plan du dit ilet, dressé par Pilié, le 14 mai 1831 et annexé à un acte du trente mai, mil huit cent trente un, chez Carlisle Pollock, notaire. Le lot no. sept mesure quarante pieds de face à la rue Mandeville, sur cent vingt pieds de profondeur; et le no. huit, formant encoignure aux rues Mandeville et St. Jean Baptiste, mesure trente neuf pieds, huit pouces de face à la dite rue Mandeville, sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue St. Jean-Baptiste, le tout mesure anglaise.

Conditions.—Un dixième comptant et la balance en trois paiemens égaux de un, deux et trois ans.

ESCLAVES.

CHARLOTTE, négresse, âgée de quarante ans, cuisinière et domestique de confiance.

AUGUSTINE, âgée d'environ cinquante ans, négresse de confiance, maladive.

EDOUARD, nègre de trente ans, bon cuisinier et bon pressseur.

Conditions—Un dixième comptant et la balance à six, douze et dix-huit mois. Le tout pour des billets datés du jour de la vente, endossés à satisfaction et portant hypothèque sur les objets vendus, avec un intérêt de dix pour cent par an sur les billets qui ne seraient pas payés à échéance sans toutefois autoriser le retard du paiement des dits billets.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Th. Seghers, not. pub. 1 at

SUCCESSION de Pauline Lachaise f. c. l.—Vente par le Régistrer des Testamens.—Lundi, le vingt-quatre août 1840, à une heure P. M. à la Salle des Bains, située dans la partie de la Cité en St.-Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un jugement rendu par la Cour des Preuves, le 2 Mai 1840 et signé le 9 Mai 1840, il sera vendu pour le compte de la succession de Pauline Lachaise f. c. l. décédée et afin d'effectuer un partage entre les héritiers, les propriétés foncières ci-après décrites.

Un lot de terre avec les améliorations et privilèges y attachés, situé au faubourg Marigny, dans l'ilet numéro cent cinquante-sept, entre les rues Mandeville et Espagne, mesurant trente pieds de face à la rue des Grands-hommes, sur cent-vingt pieds de profondeur.

Un autre lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et les privilèges, situé au même faubourg à l'encoignure des rues Poètes et Moreau, mesurant soixante pieds de face à la rue Moreau, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur, et face à la rue des Poètes. Ladite propriété appartenant conjointement aux héritiers mineurs du défunt et Dauphine Joseph ou Lachaise co-propriétaires.

Conditions.—Un tiers-comptant et la balance à six et douze mois de crédit sur billets endossés et hypothèque.

W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des test.

N. B. Les actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant V. Foulon. not. pub. 21j.

COUR DES PREUVES—Attendu que William P. Converse a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Willis W. Parsons, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour.
14 août W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Test.

HOTEL WASHINGTON.

LE soussigné informe respectueusement le public qu'il a pris l'hotel Washington au lac Ponchartrain, qu'on y trouvera les dimanches une table d'hote et que les autres jours de la semaine seront réservés pour les repas particuliers et les familles. Les meilleurs vins et liqueurs se trouveront aussi, ainsi que un logement pour ceux qui voudront y passer quelque tems, à des prix très modérés. Billets pour diner à table d'hôte $1 50.

Une attention toute particulière sera donnée aux besoins des habitués ainsi qu'à ceux de tous les visiteurs qui feront la faveur d'honorer l'hotel Washington de leur patronage.

Le propriétaire sollicite une part de l'encouragement public: de son côté il promet de faire tout ce qui dépendra de lui pour le mériter.
14 août—2 C. M. KRAIL.

LES créanciers de la succession de Mme. Ve. Carabon, sont priés de s'adresser à E. A. CANON, 15 août—3 Exécuteur testamentaire.

DEUX billets ont été trouvés et seront rendus à celui qui en prouvera la propriété en payant les frais d'annonce. E. COURCELLE, 8 août—6 64, rue Bienville.

PAUL BOUTET, rue du Quartier No. 143, entre Bourgogne et Dauphine, bachelier ès lettres, donne chez lui et en ville, des leçons de langues d'anglais, d'italien, de grec, de latin, d'arithmétique, de tenue des livres, de tout ce qui compose l'enseignement des collèges de France, et de mnemotechnie, art de suppléer à la mémoire.
15 août—4

PORC MESS—100 barils porc mess, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

GRAISSE—200 barillets graisse ferme, à vendre par 15 aout BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

VINAIGRE—40 barils, en débarquement et à vendre par J. ALBERT, 15 aout—3 26, rue St. Louis.

BEURRE de table nouvellement reçu, et à vendre à trois escalins la livre, à l'encoignure Royale et Dumaine. 15 aout—3

VIN de Marseille—66 barriques vin rouge en débarque ment du brick R. Groning, à vendre par 16 aout—6 J. ALBERT, 26, St. Louis.

ABSINTHE—100 caisses en débarquement, à vendre par J. ALBERT, 15 aout 26, St. Louis.

SEL—1000 sacs sel, à bord du navire Nonantum, à vendre par G. GREEN & BRO., 15 aout 36, Camp.

CAFÉ DE LA HAVANE—400 sacs 1re. qualité, dernièrement reçus à vendre par J. ROBERT & Co., 15 at 47, rue Bienville.

PIASTRES Mexicaines à vendre par SCHMIDT & Co., 15 at 66, rue Bienville.

COUVERTURES françaises, 3 points, blanches et de couleur à vendre par SCHMIDT & Co., 15 at 66, rue Bienville.

TRAITES sur Boston à vue et à 60 jours à vendre par STETSON & AVERY, 15 aout 66, Gravier.

PORC—250 barils porc mess, prime et autres qualités à vendre par STETSON & AVERY, 15 aout 66, Gravier.

TRAITES SUR NEW YORK—Une traite de $3,000 à 6 jours de vue à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 15 at 36, rue Poydras.

BANQUE—4 checks à vue, de $2000 sur la banque des Marchands de New-York, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 15 at 63, rue Gravier.

ETOFFES DU PAYS—Les soussignés reçoivent actuellement et offrent à vendre, un assortiment d'étoffes du pays, blancs et écrus, du drill bleu, &c. R. & J. CURELL, 15 aout En liquidation, 48, Bienville.

FARINE—150 barils farine fraiche superfine, dernièrement reçus, à vendre par P. A. GIRAUD, 6, Nlle. Levée. 10 aout

LES Soussignés ont en magasin et offrent en vente, les marchandises ci-après:
Jeans, moitié laine, 7/8; toile d'Irlande en pièce et 1-2 pièce de qualités assorties, 4/4; platille blanche de fil 7/8; Britannia blanc de fil 7/8. S'adresser à 15 aout WM. G. HEWES & Co. rue Natchez.

CORDES et Ficelle d'Emballage—110 pièces toile du Kentucky; 200 rouleaux cordes du Missouri, et 20 balles ficelle, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 15 aout 63, rue Gravier.

PLOMB—400 saumons plomb, et 10 barillets plomb en barres, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 15 aout 63, rue Gravier.

RUM DE LA JAMAIQUE, Café, Tabac en feuille &c actuellement reçus par la goëlette G. H. Wetter de St. Yago de Cuba.
Rum de la Jamaïque de 1ère qualité, tabac en feuille de St. Yago de Cube, café en sacs, de Cube; sucre en caisses clarifié, à vendre par KOHN DARAN & Co. 14 août—6 28, rue Bienville.

MONTRES ET BIJOUTERIE A BON MARCHÉ.
LE Soussigné quittant son établissement dans le courant de septembre prochain, vendra les marchandises qu'il tient dans son magasin, telles que: pendules, vases, plaqué, montres, chaines, bijouterie en or, diamans, argenterie &c., en totalité ou en partis, à des conditions avantageuses.
Plus, un bon régulateur et plusieurs pendules de voyage. L. BOCQUET, 13 aout—3 Encoignure Chartres et Conti.

UN jeune homme, ayant quelques heures disponibles dans la journée, et pouvant fournir les meilleures recommandations, désire trouver à s'employer pour tenir un ou plusieurs jeux de livres, anglais ou français.
Il s'offre également pour la rectification et le dépouillement d'anciennes écritures, et se chargera en général de tout ce qui a rapport à la comptabilité. S'adresser, par lettre, à la boite no. 995. 14 août—6

AVIS.

JE soussigné informe respectueusement le public que depuis l'époque de la maladie épidémique, connue sous le nom de *Dengué*, la nommée HELOISE HARANG est dans un état de démence, et que tous les actes qu'elle pourrait avoir contractés depuis lors jusqu'à ce jour, sont nuls de droits. En conséquence je proteste contre tous ses faits. Je me déclare hautement le protecteur de ses enfans, qui sont les miens, et suis le légitime administrateur de leurs biens. A la preuve de ce que j'avance, concernant la folie de la dite Héloïse Harang, j'ai à faire connaitre: 1o. Un jugement de la Cour de Cité, qui la déclare incapable d'aucune administration; 2o. Un écrit que je fis insérer dans les journaux en 1837, pour défendre à qui que ce soit de faire aucune affaire avec elle, et 3o. enfin, à l'appui de tout ceci, j'ai le témoignage des personnes respectables qui, ainsi que moi, ont signé cet écrit qui, n'est mis au jour que pour détruire les intentions de quelques personnes qui cherchent à me nuire, et en outre qui connoissent que l'entière et exacte vérité.
JH. AGUILAR.
Témoins: JH. MICHEL, ETIENNE CARRERE, M. ST. MAXENT.
11 aout—3f en 10j

SALSEPAREILLE—72 balles 1re qualité à vendre par J. ROBERT & Co, 47 Bienville. 14 at

BON Vin rouge, à vendre par CONVERSE & Co, 55, Nlle. Levée. 14 août

WHISKEY—100 barils whiskey en consignation, à vendre par CONVERSE & Co., 14 août 55, Nlle. Levée.

THÉ, Savon, Chandelles, papiers, amidon, plomb en saumon et assortiment, à vendre par CONVERSE & Co, 14 août 55, Nlle. Levée.

POIS de Vesce de 1ère qualité, à vendre par CONVERSE & Co, 55, Nlle. Levée. 14 aout

SAVON, Huile, Chandelles—600 caisses savon No. 1, marque Winchester; 300 do do de St. James Could; 100 do do de Geo. Johnson extra; 3000 do do No 2, de Boston; 10 tierçons huile blanchie; 20 caisses blanc de baleine, à vendre par DAVIS & HOBART, 13 at 58, rue de la Douane.

NOUVEAUX Habits de Chasse à la mode, paletots et vestes d'automne, et jeans du Kentucky, pantalons de casimir et de cotonnade, à vendre en gros et en détail par D. ISRANG & Co. 13 aout 20, Vieille Levée, entre Conti et Bienville.

COTON de Lowell—100 balles 4/4, à vendre par 12 at FROST & Co, 8, Douane.

TRAITES sur New-York, à vendre par 10 at O. MIESSEGAES, 42, Bienville.

CHANGE sur New-York à vendre par 10 aout R. GRONING & Co.

BOBINES de fil, à vendre par 10 at HAGEDORN & CRAMER, 60 Bienville.

PAPIER à enveloppe—3000 rames à vendre par 6 août WIGGIN & DAVENPORT, 26 Gravier.

PELLES—40 douzaines à vendre par 6 août WIGGIN & DAVENPORT, 26 Gravier.

TRAITES sur Boston, à vendre par 5 août VAN WYCK & Co, 35, Camp.

POIVRE—200 sacs poivre noir de Sumatra à vendre par 5 août BOGERT & HAWTHORN, 63 rue Gravier

FARINE—120 barils farine superfine à vendre par 3 août J. LANDIS & Co.

HUILE de lin et esprit de thérébentine—40 barils à vendre par 13 aout JARVIS & ANDREWS.

VIN rouge de Catalogne en barriques, à vendre par 13 aout—3 J. A. RICULFI, 44, Toulouse.

SARDINES à l'huile—2000 boites à vendre par 13 aout AUG. MOLIER, 60, rue St. Louis.

ESPECES à vendre par J. M. CABALLERO, 13 aout 32, Vieille Levée.

CIGARES—2,000,000 cigares de la Havane de toutes qualités et des meilleures marques à vendre par 13 aout J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée

TOILE d'emballage pour Coton—1360 pièces de toile d'emballage de Dundée, en magasin et à vendre par 13 août ANDREWS & BRO. 60, Camp.

BOTTES, Souliers et Brodequins—46 caisses reçues par le brick l'Orient, à vendre par R. O. HOBBS, 12, Douane. 13 aout

BOTTES ET BRODEQUINS—300 caisses en magasin à vendre par R. G. HOBBS, 1 aout 12, rue de la Douane.

TRAITES sur New York, à vendre par SCHMIDT & Co, 8 août 66, rue Bienville.

TOILE d'Emballage de Chanvre de qualité supérieur, manufacturée exprès pour cette place, à vendre par 6 août ANDREWS & BRO. 50, rue du Camp.

TRAITES sur Londres, à vendre par 7 août J. ROBERT & Co, 47, Bienville.

TRAITES sur la Havane, à vendre par 7 août J. ROBERT & Co, 47, Bienville.

ESPRIT de Thérébentine.—15 barils en bon état, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 3 at Encoignure Commune et Poydras.

LE soussigné négociant et a constamment en main un approvisionnement de sel fin et gros de Liverpool et des Iles Turques, à vendre en quantités au gré des acheteurs, par E. F. JENKINS, 3 août Enc. Poydras et Magasins.

PORC—150 barils porc mess, à vendre par E. F. JENKINS, 5 at enc. Poydras et Magasins.

SEL gros et fin de Liverpool, reçu par le navire Shaw, à vendre en lots convenables aux acheteurs, s'adresser à 4 at ALEX. PARK, 91, Commune.

SEL—3000 sacs de Sel gros et fin de Liverpool, dernièrement reçus et à vendre en quantités au gré des acheteurs. S'adresser à E. F. JENKINS, 28 jt Enc. Poydras et Magasins.

A VENDRE pour clore une facture:
20 balles bouchons de Catalogne, assortis,
100 caisses vin de Madère creux, 1re qualité,
30 barils do ordinaire,
30 caisses muscat rouge,
20 do absinthe,
10 do kirsh,
4 barriques vin de Marseille.
S'adresser rue de Chartres, no. 178, à M. Léonce Girard, en face de la rue Jefferson, ou à M. Micoud. 10 at—6

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE.
UN grand assortiment de Graines pour les semis d'août, ainsi que Haricots nains rouges, créoles, de 1840, à vendre par LELIÈVRE, encoignure Royale et Ste-Anne.
On trouve toujours à la librairie du sieur Lelièvre le Nouveau Jardinier de la Louisiane.
4 août—30f.

AVIS IMPORTANT.
MESSRS. PLEYEL & Co. de Paris, en envoyant à *leurs frais* dans cette ville un ouvrier chargé de réparer et consolider les pianos (pianinos) de leur fabrique dans la construction desquels ils ont employé des fers creux, ont désiré que *tous* les instruments de ce genre reçussent le perfectionnement qu'ils y ont appliqué. A cet effet ils ont transmis aux soussignés les numéros de chacun de ces pianos, qui ont été expédiés dans ce pays-ci, ensuite malgré les avis publiés par leurs soins et souvent répétés, les instruments dont les numéros suivent n'ont point été présentés.
Mr. Pierron ayant bientôt terminé son travail et devant immédiatement repartir pour Paris, les personnes qui sont en possession des pianos ci-après désignés sont priées de les envoyer le plus promptement possible, la consolidation de chaque n'exigeant qu'un travail de deux jours. Cet avis est le dernier que les soussignés font publier à ce sujet.
Nos. 6657, 6674, 6796, 6834, 6905, 6443.
6 août HERBAULT FRERES, 78 rue Bienville.

ASSOCIATION CONSOLIDÉE DES PLANTEURS DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, 4 août 1840.
CETTE Institution fournit des traites sur Londres.
4 août A. BAUDOUIN, caissier.

AVIS—Les soussignés se sont aujourd'hui associés et feront les affaires en cette ville sous la raison de *Barrett & Lepage.*
Nouvelle Orléans, 1er août 1840.
THOMAS BARRETT,
LOUIS LEPAGE.
4 août—10

SANGSUES.

RECU un joli assortiment de Sangsues, à vendre à 6¼, 12½ et 25 cents la pièce, à l'entrepôt général, rue du Quartier, No. 26, entre les rues Condé et Vieille Levée.
6 at RENAUD PETITBIEN.

SANGSUES.

SANGSUES!!!—6000, reçues hier 5 août, à vendre à cinq et dix sols, encoignure Bourbon et Douane.
6 août—10 Pharmacie MANCEAU.

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,
Nouvelle-Orléans, le 1er. août 1840.
LE bureau des directeurs de cette banque a déclaré aujourd'hui un dividende de quatre pour cent sur le capital payé; lequel dividende sera payé aux actionnaires le 10 courant ou après cette époque.
Par ordre du Bureau. RICHARD RELF, 3 août Caissier

LETRAS sobre Barcelona à cortos dias y en todos cantidades, las giran J. FERT & Co. 10 agosto 47, Calle de Bienville.

VINO tinto de Cataluña, en medias pipas de venta por J. A. RICULFI, 44, calle de Tolosa, junto à la Banca de Ciudadanos. 13 agost.

ANDREWS & BROTHERS,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
A LA NOUVELLE-ORLEANS,
30 jt Rue du Camp No. 50.

COTONNADE—Les soussignés offrent à vendre de superbes cotonnades anglaises, garanties bonne teinture, et des plus épaisses qui aient été offertes sur ce marché.
R. & J. CURELL, en liquidation.
4 août—10 rue Bienville, No. 48.

AVIS IMPORTANT—Le Dr. Alo. LION, chirurgien dentiste de la Faculté de Paris, a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient d'ouvrir son cabinet rue Royale, no. 106, entre celles St. Louis et Conti.
La solidité et la promptitude la plus grande dans l'exécution des rateliers est assurée aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance; puisque les nouveaux procédés dont il est l'inventeur, lui permettent de poser dans la même séance des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, dont il garantit la durée pendant dix ans.
L'application par lui de la pâte cautérique qui lui a valu une mention honorable en 1837, enlève la douleur des dents et permet de les conserver en les orifiant.
Consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 20 fev

LE DOCTEUR ACHILLE LION, chirurgien dentiste, membre de la faculté de médecine de Paris demeurant actuellement rue Royale No. 106, ancienne maison de M. Boyer, entre St. Louis et Conti.
Consultations et opérations sur toutes les maladies de la bouche. 24 juin

A VENDRE ensemble ou séparément—Quatre beaux BILLARDS, presque neufs, avec le complément de leurs fournitures. S'adresser à M. E. Bertus ou Jn. Ste. Faget. Les dits Billards sont les mêmes du Cercle Saint Louis. 17 juin—

MM. PRIESTLEY & BEIN ont transporté leur comptoir du No. 22, Vieille Levée au No. 19, Nouvelle Levée. 31 jt.

CHANGEMENT DE DOMICILE.—L'Académie d'Harby (de Pensionnaires et d'Externes) a été transportée à la rue de la Commune, No. 265.
Une dame, connue par son habileté, est engagée pour donner des leçons de piano.
On continue de donner des leçons de français et d'espagnol.
S'adresser à l'institution susdite. 11 août—3, 2ps.

BUREAU DE PLACEMENT ET DE COMMISSION DE J. F. HECHLER.
No. 42, rue du Canal.
EN annonçant au public de la Nouvelle Orléans, l'ouverture de ce bureau, le propriétaire informe respectueusement que les ordres de vente ou d'achat de nègres qui lui seront confiés seront promptement exécutés. Il donnera une attention particulière aux marchandises qui lui seront laissées en commission pour être vendues soit à l'encan soit par ventes particulières, il se charge aussi de fournir toute espèce de domestiques dans le plus bref délai ainsi que de procurer des places à toutes les personnes qui sont sans emploi, en s'y prenant à temps.
Une négresse à vendre au bureau. 4 jt

AVIS.
LE soussigné ayant été nommé syndic des créanciers de Louis Schmidt et Schmidt et Hamilton ex-directeurs "de la grande loterie de propriétés," notifie aux acheteurs de billets de cette loterie de les lui présenter le plutôt possible de manière à ce qu'il puisse les produire au tableau de distribution à la Cour de Paroisse.
Nlle. Orléans, le 6 août 1840.
JHO. NICHOLSON, Syndic.
6 août—10f. 2 ps.

AVIS—Le soussigné prévient le public en général et en particulier les marchands faisant profession de pacotil leurs dans cet Etat, que sa femme ayant abandonné le domicile conjugal, il se refusera à l'avenir de payer toute dette contractée par elle à dater de la publication du présent avis.
GILBERT D'ARENSBOURG.
Paroisse St. Charles, le 1er. août 1840.
3 août—10

AVIS.

Leçons DE COIFFURE SUR UNE TETE NATURELLE!!—Prix, $20
LE soussigné a l'honneur de prévenir les dames qui désirent mettre leurs coiffures au courant des modes, que ses leçons ne seront continuées que jusqu'au mois d'octobre prochain. Il ose espérer que le nombre des élèves qu'il a formées en peu de temps lui doit mérité la confiance générale. Son magasin est toujours pourvu d'articles de Paris les plus nouveaux, ainsi que d'un grand assortiment de perruques d'hommes et de dames, toupets, bandeaux, nattes et tresses, le tout à des prix modérés.
THEODORE, 158, Chartres, 10 août vis-à-vis l'hôtel d'Orléans.

UNE Dame possédant à fond le Français, l'Anglais et l'Espagnol, désire s'employer comme institutrice dans une famille; elle enseigne aussi, le dessin, l'arithmétique, l'histoire et la géographie.
S'adresser rue Bienville, No. 47. 10 aout—5.

HUILE DE CASTOR—16 barils huile de Castor, No. 1, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 8 juil Encoig. Commune et Tchoupitoulas.

HUILE—1300 gallons huile de sperme en boucauts, tierçons et barils à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24 Douane. 7 août

BOIS DE FUSTE—12 tonneaux reçu par la goëlette Lorio, à vendre à bas prix par J. ROBERT & Co, 47 Bienville. 14 aout

CHAUX—3000 barils de chaux de Thomaston bien conditionnés, à 9 escalins le baril, par quantités à la convenance des acheteurs.
S'adresser rue Victoire bâtie maison au-dessous du rail road Pontchartrain, ou à F. BOTCHFORD, 6 août—6n No. 27, Nouvelle-Levée.

CIRE A CACHETER—Des meilleures manufactures, et de toutes couleurs et qualités, à vendre en gros et en détails, au magasin de Papeterie de NORMAN, STEEL & Co, 18 août 14, rue du Camp.

MAPES—De tous les Etats de l'Union, du Texas, des Antil des Atlas, Globes, &c., à vendre par NORMAN, STEEL & Co, 13 août 14, rue du Camp.

VIN DE SHERRY—à vendre par 17 juin VAN WYCK & Co, 35, rue du Camp.

POUR LA MOBILE et ports du lac.—Le steamer ECHO, cap. Walker, partira mardi soir, le 18 courant, après l'arrivée des chars du 5 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à CONVERSE & Co., 17 at 55, Nlle Levée.

POUR ST. MARTINVILLE, Atakapas.—Le steamer paquebot régulier A. PORTER, capit. Muggrah, partira positivement pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires sur le Teche, Atchafalaya, la baie, &c. jeudi 20 du courant, à midi. Pour passage et fret, s'adresser à bord, vis à vis la rue de la Douane, ou à JAMALL & A. B. BEIN, 25, Nlle. Levée.

N. B. Le A. Porter prendra du fret et des passagers pour la côte sur tous les points au-dessous de Plaquemine. 5 août

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.—Le superbe bateau à vapeur CORINTHIAN, capitaine L. Bredes, est maintenant prêt à recevoir du fret pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires et sera immédiatement expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au wharf de la rue Poydras, ou à SAM. BELL, 89 Magasins. 20 juil

ARRANGEMENTS POUR L'ÉTÉ.
Pour tous les ports du Lac.
LE steamer bon marcheur et tirant peu d'eau ECHO, capitaine C. Walker, partira de la Nouvelle-Orléans tous les samedis, à 6 heures P. M. pour la Baie St Louis, la Passe Christiane, Mississipi City, Biloxi et Pascagoula; retournera le Dimanche, touchant à toutes les places ci-dessus et arrivera au lac, à l'extrémité du chemin de fer, le Lundi matin. Il quittera la Nouvelle-Orléans pour Mobile tous les Samedis à 6 heures P. M. en touchant à tous les ports intermédiaires. En retournant il partira de la Mobile le Vendredi, et passant chaque fois par la grande passe et évitant ainsi le courant du golfe.
L'*Echo* naviguera comme packet régulier, partant de la Nouvelle-Orléans pour Mobile chaque Mardi et prendra du fret.
Ce steamer réunit tout confortable possible pour les passagers et ses emménagements ne le cèdent à aucun des autres bateaux du Lac. 10 juil

PORTS D'EUROPE

POUR LE HAVRE.
Le trois mâts JACOB, capitaine Pennell, partira sous peu; il peut prendre 6 passagers, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 13 aout 24, rue de la Douane.

CABOTAGE.

POUR MATAMOROS—1er. Navire—Le goëlette packet PUTNAM, capitaine Kenney, est maintenant prête à recevoir du fret pour le port ci-dessus. Ce navire a de beaux emménagements. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à JOHN BELLOW, 107, rue de la Levée. 17 aout

POUR LA HAVANE.—Le beau brick espagnol fin voilier FELIPE, capitaine F. Bellsy, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira incessamment pour le dit port. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à FRANCISCO TIO, 15 août—6 56, rue Ste Anne.

POUR TAMPICO—La belle goélette DORE, fin voilière, capitaine H. Ramsford, partira positivement pour le port ci-dessus, samedi prochain 22 du courant. Pour fret ou passage, ayant de belles chambres, s'adresser à J. ROBERT & Co, 47 Bienville. 14 aout

FRET POUR NEW-YORK.
60 tonneaux de fer en saumon seront pris en chargement par le soussigné en s'adressant immédiatement à SAML. BELL, 89, rue des Magasins. 10 aout

POUR NEW-YORK.—(Paquebot du 10 août)—Le paquebot fin voilier ST. MARY, capitaine Foster, partira positivement le jour susdit, ayant un beau chargement engagé. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord au bout de la rue St. Joseph ou à P. LAIDLAW, 8 aout 50, rue du Camp.

POUR BALTIMORE—Le brick JULIA & HELEN, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Wade, sera immédiatement expédié. Pour fret de 150 boucauts de sucre sur le pont, s'adresser à bord vis à vis les batimens du triangle ou à G. BEDFORD & BECK, 24 Douane 8 août

POUR BALTIMORE.—Le brick MARY, capit. Thompson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 7 août 24, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE—Le superbe brick paquebot WASHINGTON, capitaine Bedford, sera immédiatement expédié, pour fret et passage s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis le marché aux légumes ou à JAMES D. DENEGRE, 16, rue de la Douane. 5 août

POUR NEW-YORK—La goélette fine voilière WM. SEYMOUR, capitaine Gardner, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face des bâtisses du triangle ou à WM. C. TOMPKINS & Co 24 juil 86, rue du Camp.

POUR LA HAVANE—Le brick CARIBOU bon marcheur, capitaine George Lainy, ayant une partie de son chargement engagé et à bord, sera incessamment expédié pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capit. à bord, ou à J. W. ZACHARIE & Co. 31 juil

A VENDRE OU A FRÉTER

POUR FRET OU CHARTE—La goëlette fine voilière FREDERIC ARNET, capt. Thomas Hunter, étant prête à recevoir du chargement. l'Arnet a de superbes chambres pour passagers. S'adresser au capitaine à bord vis-à-vis la rue St. Pierre ou à 10 août JOHN BELLOW, 107, rue de la Levée.
P. S. du fret ou un port quelconque dans le golfe du Mexique sera préféré.

ON a besoin d'un bâtiment du port de cinq ou six cents balles de coton pour aller dans un port des Indes Occidentales. S'adresser à 9 juil ROBERT & Co. 47, rue Bienville

A LOUER.—Le second étage du nouveau magasin situé dans la rue de Chartres au No. 24, ainsi qu'une partie du troisième si on le désire. De plus une 1/2 maison située dans la rue Baronne près de la rue Hevia, convenable pour une petite famille. Possession sera donnée immédiatement si on l'exige. S'adresser à DAVID FELT & Co., 13 août—3 42, rue de la Douane.

A LOUER.—Le magasin en briques à trois étages, No. 34 rue Gravier. S'adresser à 11 aout PETERS & MILLARD, 34, Vieille Levée.

A LOUER présentement—Une Maison haute, rue de l'Esplanade. S'adresser à R. BRUGIER, 17 juil No. 9, rue St. Louis.

MAISON A LOUER A BILOXI.
La maison élégante située à Biloxi, appartenant au juge W. C. Wade sera louée, le juge et sa famille ne devant pas l'habiter cette saison. S'adresser à 3 juil—6 MAUNSEL WHITE & Co.

A LOUER jusqu'au 1er. Novembre prochain une maison située à l'encoignure des Toulouse et Vieille Levée, dernièrement occupée par un marchand d'habillements, avec tous ses vitrages, consistant en vitrines, étagères, comptoirs &c &c. S'adresser au No. 87, rue du Camp. 11 juil

A LOUER—Cette maison fort commode et parfaitement bien située, au No. 221 de la rue du Camp, près l'encoignure de la rue Julie, cette maison offre tous les avantages convenable pour une famille S'adresser à GEO. GREEN & BRO. 21 jt—10 26, rue du Camp.

A LOUER—La grande Maison à 2 étages en briques, située à l'encoignure des rues Ste Anne et Bourgogne. Possession en sera donnée le 15 août. S'adresser à V. & O. VIGNAUD, 30 jt 20, rue de Chartres.

HUILE DE SPERM pure et blanchie—14 barriques à vendre par JARVIS & ANDREWS 28 jt Enc. Commune et Tchoupitoulas.

AVIS.—Le soussigné, agent de la maison Godet, Mordacque & Co., de Vera-Cruz, informe ses amis et le public qu'il a établi son bureau rue de Chartres, No. 106, où il est prêt à recevoir et exécuter tous les ordres et les affaires qu'on voudra lui confier.
30 j A. VAUDRICOURT

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.
SERONT données pour l'arrestation de la mulâtresse HELENE, âgée d'environ 26 ans taille de 5 pieds, parlant l'anglais et le français, elle est toujours très bien vêtue. Elle se dit libre, on a appris qu'elle logeait dans le faubourg Tremé. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui la ramenera au soussigné, rue St. Louis, No. 85.
14 août—3 A. ST. GEORGES

$ 10 DE RECOMPENSE.
SERONT données pour l'arrestation de la négresse PACENCIA, âgée de 44 ans; elle est de haute taille, parle anglais et français, et a une coupure sur la main droite. Il lui manque une dent de la machoire supérieure. Elle a quitté le 27 juillet la maison de son maître, encoignure des rues Union et Moralès où on est prié de la ramener.
13 aout—4.

$ 15 DE RECOMPENSE.
SERONT données pour l'arrestation du nègre marron nommé ISAAC, âgé de 21 ans, bien bâti, taille de 5 pieds, 6 ou 7 pouces, lèvres épaisses; regardant en dessous, appartenant à Mr. Jas. R. Canway de St. Jacques. Ce nègre a été vu dans le voisinage de la presse à coton d'en haut. S'adresser à J. A. BRAUD & LANDRY, 21, rue Bienville.
12 aout—3

AVIS.—Détenu à la geole de St. Jn. Baptiste, un vieux nègre nommé CHARLES, disant appartenir à Mr. Chas. Kennedy, sur la Levée, N. Orléans.
Le propriétaire est invité à le retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jn. Baptiste, 15 juillet 1840.
21 jt. A. LUMINAIS, Shériff.

200 PIASTRES!!!
SERONT données pour l'arrestation du nègre ALFRED, âgé de 25 ans, taille de 5 pieds 6 ou 7 pouces, jolie figure, complexion très noire, fort et bien proportionné, parlant l'anglais, le français et l'espagnol, sachant lire et écrire, il est très bien connu en ville, ayant appartenu à Messrs. Ramsey et Parker.
Les geoliers de cet Etat et ceux des Etats voisins sont priés de s'adresser pour la récompense ci-dessus, au No. 191 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, ou à Choppin & Roman, paroisse St. Jacques. 6 aout—15

$10 DE RECOMPENSE seront données pour l'arrestation de la négresse NANCY, âgée de 17 ans, taille de 4 pieds 6 pouces qui est partie maronne mardi le 20 courant, appartenant dernièrement à M. J. L. Florence. P. J. PAVY & Co., 30 jt—30 32, rue Gravier.

A VENDRE—Plusieurs beaux CHEVAUX de Cabriolet, de selle et de voiture, dernièrement arrivés du Kentucky, par le steamer Gen. Harrison. Les personnes désirant faire des acquisitions voudront bien s'adresser au soussigné qui leur vendra à bas prix moyennant du comptant. On pourra visiter ces chevaux à l'écurie de Kelly, rue Gravier 184.
13 août—6 GEO. R. SHARPE.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.
S'EST échappé de la rue Commune, entre le Nouveau Canal et le Cimetière Américain, dans l'après-midi de lundi, un cheval bai, de monture, ayant la crinière et la queue longues, les jambes noires, une tache blanche à l'épaule droite, occasionnée par la selle. Il est de 13 paumes de haut, il trotte et va le gallop, et n'est pas ferré; il paraît fier lorsqu'il est monté par un étranger; il a les yeux vifs et est ombrageux. Celui qui le ramenera au soussigné recevra la récompense susdite. JAMES DICKSON, 14 aout—6 Rue St. Paul, près du Nouveau Bassin.

$10 DE RECOMPENSE
ECHAPPÉ de l'habitation de Mr. Tompkins le 11 du courant, un cheval bai clair, ayant la crinière et la queue noires, et ne portant point de fers. La récompense ci-dessus sera payée à la personne qui ramènera ce cheval au soussigné, et $5 à celle qui donnera des informations qui pourront servir à le faire découvrir. MICHEL MURPHY, 6 aout Encoignure Tchoupitoulas et Notre Dame.

TROUVÉ—Une jument baie foncée, ayant une raie blanche qui lui partage le front, la croupe très basse, longs crins à la queue et à la crinière. S'adresser à MARTIAL ST. GERMAIN, Syndic dans l'intérieur de la paroisse St. Bernard. 11 aout—8f. en 14j.

ACIER DE HASENCLEVER.
LE soussigné a en magasin et tiendra constamment un approvisionnement de l'acier bien connu et garanti de Mrs. JOHN BERND. HASENCLEVER & Sons Remscheid, qu'il offre à vendre en quantités convenables aux acheteurs.
HUGO C. GILDEMEESTER, 19 fev—6m 45, rue Bienville.

FER DE SUEDE.

LE soussigné a constamment en mains un approvisionnement de fer plat de 1/4 sur 1 1/4 jusqu'à 12 sur 1/2; de carré de 1/2 à 3 pouces; de rond de 1/2 à 3 pouces. Les marchands de fer pourront toujours être approvisionnés par partie à leur gré à des conditions libérales.
HUGO C. GILDEMEESTER, 19 fev—6m 45, rue Bienville.

CHAUX, ciment, plâtre de Paris et goudron, constamment en main à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24 Douane. 14 aout

VERRES DE VITRE—300 caisses de Maserford et de Baltimore à vendre par JARVIS & ANDREWS, 28 jt Enc. Commune et Tchoupitoulas.

[illegible] anglaises à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24 Douane 13 at

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. J. TRICOU.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District du premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 3 juillet 1840, il sera vendu, mercredi, le 16 septembre prochain, à midi, dans la Salle de Bains de la Bourse St.-Louis, rue St.-Louis entre Chartres et Royale, les propriétés suivantes abandonnées par Hypolite Tricou à ses créanciers:
Un Tiers indivis d'une portion de terre située dans la paroisse d'Orléans, sur la rive gauche du Bayou St. Jean et s'étendant vers le lac Pontchartrain, cette portion de terre a face du coté du lac par les terres appartenant ou ci-devant appartenant à Mr. Guillot, et du côté de la ville par les terres de M. Louis Allard et de Madame Robert, et mesure 4 arpents de face sur 12 arpents de profondeur entre lignes parallèles.
Un lot de terre situé près du chemin du Bayou et faisant face au chemin Milne, et désigné par le numéro *treize* sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer général, et déposé dans l'étude de Théod. Seghers, notaire public. Ce lot mesure 40 pieds de face au chemin Milne et 100 pieds de profondeur mesure américaine.
Un Tiers indivis d'un lot de terre situé sur le chemin du Bayou entre les rues Roman et Prieur, mesurant 90 pieds 9 pouces de façade sur la route du Bayou, sur 262 pieds de profondeur sur la ligne dans la direction de la rue Roman, 265 pieds vers la rue Prieur, s'ouvrant sur le derrière de manière à mesurer sur cette ligne 97 pieds.
Deux lots de terre situés au faubourg Washington, désignés par les numéros 12 et 13 de l'ilet No. 8, sur un plan du dit faubourg dressé par Benj. Buisson et déposé dans l'étude de Octave de Armas, notaire public; ces deux lots mesurent chacun 31 pieds 11 1/2 pouces face à la rue Marant sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Un morceau indivis d'un ilet de terre situé à Mandeville paroisse de St. Tammany, borné par les rues Monroe, Colombrone, Livingston et Courtnot, et mesurant 425 pieds de face aux rues Monroe et Livingston sur 476 pieds de profondeur sur les rues Colombrone et Courtenot, conformément à un plan dressé par A. Depouilly, et déposé dans l'étude de Félix de Armas, notaire public.
Un Tiers indivis d'un lot de terre mesurant 24 pieds de face à la rue Robertson, dans le faubourg Tremé, et 120 pieds de profondeur entre les rues St.-Philippe et Dumaine, avec une maison en briques et cuisine qui sont bâtis dessus.
Conditions—6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets souscrits et endossés à la satisfaction du syndic, portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement et intérêt à raison de 8 pour cent par an, dans le cas où ils ne seraient pas payés à leur échéance, mais ceci n'est que comme clause pénale.
Les actes de vente seront passés pardevant Charles Boudousquié, notaire public, aux frais des acquéreurs.
17 at—4—17, 29, 5, 16

Vente de Chaux à crédit.
PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu, à l'encan, lundi soir, 17 du courant, à 5 heures, au magasin no. 61, rue du Commerce
1300 barriques chaux de pierre de Thomaston en bon état.
Conditions—Quatre mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur.
Les acheteurs auront jusqu'au 1er septembre pour enlever cette chaux, ou pourront l'y laisser jusqu'au 1er novembre en payant cinq sous par mois pour le magasinage et la chaux éparpillée leur appartiendra. 13 août—4

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu mardi, 20 du courant, à 1 heure P. M. à l'Arcade de Banks, rue des Magasins.
La jolie barque américaine UNION, du port de 300 tonneaux, pouvant par rapport à son tonnage, porter une très forte cargaison, ayant été dernièrement réparée à neuf, chevillée en cuivre, et dernièrement doublée en cuivre. Le gréement est entièrement neuf, de même qu'une partie des voiles, le tout est complet à bord, et elle est telle un bien pourvue qu'elle peut prendre la mer sans aucune dépense additionnelle.
Conditions—4 et 6 mois 15 août

PAR FERNANDEZ & WHITING.
LE Samedi 12 septembre, à la Bourse St. Louis, à midi, il sera vendu les lots de terre suivants:
1o. 10 Lots de Terre situés à Carrollton, dans la paroisse de Jefferson, désignés par les Nos 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 23 et 24, dans l'ilet No. 35, suivant un plan particulier du dit ilet, dressé par le dit sieur L. Bringier, comme arpenteur général, daté du 24 mai 1836, et annexé pour recours à un acte devant Théodore Seghers, notaire, en date du 7 juin 1836, les Nos. 11 et 12, mesurant chacun 30 pieds 1/2 de face à la rue Cécile, sur 192 pieds 1/2 de profondeur, le lot No. 13 étant de forme irrégulière mesure 5 pieds et demi de face à la rue Colapisa, sur 132 pieds de profondeur et 30 pieds et demi de largeur dans le fond, les Nos 14, 15, 16, 17 et 18, mesurant chacun 30 pieds et demi de face à la rue Colapisa, sur 132 pieds de profondeur, et les lots Nos 23 et 24 mesurant chacun 30 pieds et demi de face à la rue des Chênes Verts (Live Oak Grove street) sur 1?2 pieds et demi de profondeur, le tout mesure anglaise.
2o. Un autre Lot de Terre situé à Carrollton, désigné par le No. 6, de l'ilet A, borné par les rues Second, Gravier, Hilaire et Adams, suivant un plan dressé par Henri Graves, ingénieur civil, et déposé en l'étude de William Boswell, notaire. Le dit lot de terre mesurant au pied américain 30 pieds de face à la rue Second, sur 120 pieds de profondeur.
3. Lots 1/2 indivises sur cinq lots de terre situés à Carrollton, dans la paroisse de Jefferson, ... désignés par les Nos. 6, 7, 8, 9 et 10, de l'ilet H, sur un plan dressé par Louis Bringier, le 10 Sbre 1836, et déposé en l'étude de Marks, notaire public, de cette ville, les lots Nos 6, 7, 8 et 9 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue de Armas, sur 165 pieds de profondeur, et le lot No. 10 contigu au lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue de Armas, sur 165 pieds de profondeur et face à la rue Burdet, le tout mesure américaine.
2. Terrains situés au faubourg Franklin, désignés par les numéros 6 et 6, de l'ilet No. 140, sur un plan particulier du dit ilet, dressé par Louis Bringier, en date du 26 juillet 1836, déposé en l'étude de Théodore Seghers, notaire, ... chacun 30 pieds 10 pouces et sept lignes de face à la rue de la Force, entre les rues Musique et des Arts, sur 114 pieds 8 pouces de profondeur, mesure anglaise.
Conditions de la vente—Un quart comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Mr. C. V. Foulon, notaire. 14 at—3, 14, 24 at

PAR J. LEVY.
IL sera vendu lundi, le 24 courant, à midi en face du magasin d'encan, dans la rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du ... dans la succession de Henry F. Chatelanat, les articles suivants appartenant à la dite succession.
2 chevaux
2 drays,
1 charrette,
1 lot de fromage de Gruyère. 13 août—3

PAR HEWLETT & CENAS
Vente de succession
IL sera vendu mardi, 25 du courant, à 11 heures A. M. au magasin situé rue Julie, No. ... en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse de Jefferson en date du ... juillet 1840 les articles suivants, appartenant à la succession de John Messenger,
90 caisses vieux madère,
24 paniers vin de Champagne,
6 paniers de cirage, 5 do de saucissons, meubles et grilles de comptoir.
Conditions comptant. 12 aout

VENTE PAR LE SYNDIC.
Lawrence & Legendre contre leurs créanciers.
PAR L. A. GARIDEL.
IL sera vendu, lundi 14 septembre 1840, à midi, à la Salle des Bains de l'hôtel St.-Louis, rue St.-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date du 25 mai 1840, à la requête des syndics des créanciers de Lawrence et Legendre, ... les propriétés ci-après mentionnées, abandonnées par les insolvables à leurs créanciers, savoir:
Un lot No. 19 mesurant vingt huit pieds de face à la rue Girod, sur cent dix pieds de profondeur.
Conditions comptant, pour une partie ... le surplus à ... avec les intérêts ... et portant hypothèque spéciale ...
Un lot No. ... sur la rue Girod ... faisant partie de cette ville.
L'acte de vente sera passé pardevant F. Grima, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 14 aout—11, 12, 13, 14

PAR J. B. BLACHE.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 3 juillet 1840, il sera vendu vendredi, 11 septembre prochain, à 4 heures de l'après midi, au faubourg Washington, quartier Lesseps, rue Craps, les effets mobiliers suivants, appartenant aux créanciers abandonnés par Cha. Tremoulet, savoir:
Une Barrouche et un cheval
Une Charrette, une jument et son suivant,
Une Vache laitière,
Meubles et argenterie,
Ustensiles aratoires.
Conditions comptant. 8 août—4 ...

PAR J. B. BLACHE.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 3 juillet 1840, il sera vendu le vendredi, 11 septembre prochain, à midi, dans la Salle des Bains de la Bourse St. Louis, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, les esclaves suivants abandonnés à ses créanciers par Charles Tremoulet, savoir:
AGNES, âgée de 44 ans, bonne cuisinière et blanchisseuse.
MARIA, âgée de 21 ans, parfaite blanchisseuse et domestique de maison, avec sa fille Alice, âgée de 14 mois.
MARY, âgée de 19 ans, couturière et bonne domestique.
JOSEPHINE, âgée de 30 ans, parfaite blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, avec ses deux enfans, Baptiste, âgée de 4 ans, et Suzanne, âgée de 3 ans.
MARIE, âgée de 36 ans, blanchisseuse et cuisinière.
ANNETTE, âgée de 17 ans, marchande, bonne...
FRANÇOISE, âgée de 24 ans, blanchisseuse et sa fille Rosella, âgée de 9 ans.
Conditions—Un quart comptant et la balance à six et douze mois de crédit, en billets tirés et endossés à la satisfaction du syndic, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les billets qui ne seront pas payés à échéance porteront intérêt à raison de dix pour cent par an, mais ce comme clause pénale seulement. Les esclaves ne seront livrés que lorsque les conditions de la vente auront été remplies. Les actes de vente seront passés pardevant Mr. W. Y. Lewis, notaire public, aux frais des acquéreurs.
8 aout—5, 1 ps

VENTE DE SYNDIC.
Lawrence et Legendre contre leurs créanciers.
PAR L. A. GARIDEL.
IL sera vendu, lundi 17 août 1840, à midi précis, à la salle des Bains de l'hôtel Saint-Louis, rue St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville d'Orléans, en date du 11 septembre 1839, à la requête des syndics des créanciers de Lawrence et Legendre, les Actions ci-après désignées, abandonnées par les insolvables à leurs créanciers, savoir:
Soixante Actions de la banque de l'Exchange de $ 100 chaque, sur lesquelles $ 40 par action ont été payées.
Soixante-et-onze Actions de la banque Atchafalaya, de $ 100 chaque, sur lesquelles $ 40 par action ont été payées.
Dix Actions du Théâtre d'Orléans, de $ 100 chaque, payées en plein.
Dix Actions de la banque des Améliorations, de $ 100 chaque, sur lesquelles $ 55 par action ont été payées.
Douze Actions de la banque du Commerce, de $ 100 chaque, payées en plein.
Trente Actions de la chambre d'assurances "Union," sur lesquelles $ 5 ont été payées sur chaque action.
PLUS:
Il sera vendu, immédiatement après la vente des Actions sus-détaillées, sur la banquette vis-à-vis la dite salle d'encan,
Un Coffre-fort de grandes dimensions, parfaitement en état.
Conditions:—Comptant. 4 aout—8, 1 3 et 17

PAR FERNANDEZ & WHITING
Samuel N. Hite contre ses créanciers.
L'HOTEL DES PLANTEURS A L'ENCAN.
IL sera vendu Samedi, 12 septembre prochain, ... à l'Arcade Banks, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse de la Nouvelle-Orléans ... sous la direction de Henry H Furman syndic des créanciers de Samuel Nelson Hite.
Un lot de terre situé au faubourg Ste. Marie, ... 2ème municipalité de cette ville, entre les rues du Canal et Magasins, ayant 60 pieds (mesure française) de face à la rue du Canal, sur 90 pieds ... de profondeur, ... faisant partie du lot No. 6, ... No. 5, et de l'autre par le lot No. ... le restante du lot No. 6, avec les bâtisses et améliorations qui y sont construites, consistant principalement en une maison en briques, élevée de quatre étages, appelée Hotel des Planteurs.
Conditions—L'acquéreur assumera le paiement à la corporation de la Nouvelle Orléans d'une somme de $2,160 avec les intérêts annuels à 6 p. c. et du 1er octobre 1839, et payables par quarts à dater de cette époque. L'acquéreur aussi le paiement des intérêts annuels et payables aux représentans de Simon Laignel au prix de 6 pour cent par an sur $6,900, du 20 mai 1839 et payable le 20 mai de chaque année. $40,000 comptant. $21,120 payable le 4 novembre 1840, $22,100 payables le 4 novembre 1841, et la balance de l'achat à un crédit en billet endossé à la satisfaction du syndic et sécurité par hypothèque spéciale.
Aussi: Un esclave nommé ———
Conditions—Comptant.
Les actes de vente se passeront pardevant Wm Y. Lewis, Esqr. not. pub. aux frais des acquéreurs.
8 août—5, 1 ps

NEGRES A VENDRE
AUX PLANTEURS DE SUCRE, PROPRIETAIRES DE MOULIN A SCIE, &c. &c.
A VENDRE les nègres suivants:
Un bon ingénieur âgé de 21 ans. Il a été pendant 5 ans chargé de la direction d'une machine à vapeur.
Un bon scieur, âgé de 25 ans et un bon conducteur de bœufs, âgé de 26 ans, ainsi qu'un excellent domestique de maison et cocher, âgé de 20 ans.
Si ces esclaves ne sont pas vendus à l'amiable avant le 21 courant, ils seront exposés à l'encan à des conditions libérales.
Pour les renseignements, s'adresser à J. A. Beard, 40, rue de la Commune, près City Hotel. 14 août—15

GENIEVRE DE HOLLANDE.
LE soussigné a en déchargement du brick Alwina, ... d'envoi de MM. ... & Sons Schiedam—300 ... de Hollande de la marque ... qu'il offre à vendre sur la ... aux acheteurs et à des conditions avantageuses.
HUGO C. GILDEMEESTER, 48, rue Bienville.
16 fev—6m